# Technicien d'installation en équipements de confort climatique

#### **Financement**

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AFPA ENTREPRISES

MC\_PSR\_NOUVELLE\_AQUITAINE@AFPA.FR

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection:

Dossier Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Conditions d'accès :

Non renseigné

#### Prérequis pédagogiques :

Pour une bonne adaptation en formation, les connaissances du niveau de la classe de 17 scientifique, technique ou équivalent sont souhaitées.Pour les titulaires d'un titre professionnel de niveau 3 ou CAP/BEP dans le domaine de la plomberie sanitaire, du froid, du chauffage, de l'électricité ou de l'électromécanique, 2 ans d'expérience professionnelle sont requis.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

# Objectif de la formation

Adapter et organiser l'installation d'équipements de chauffage, sanitaire, renouvellement d'air et thermodynamique dans des locaux d'habitation et tertiairesInstaller et préparer à la mise en service des équipements de chauffage, sanitaire, et renouvellement d'air, dans des locaux d'habitation et tertiairesInstaller et assurer la mise en service des équipements thermodynamiques dans des locaux d'habitation et tertiaires

### Contenu et modalités d'organisation

La formation se compose de 3 modules, complétés par 2 périodes en entreprise. Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, prise de connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine). Module 1. Installer et préparer la mise en service des équipements de chauffage, sanitaire et renouvellement d'air, dans des locaux d'habitation et tertiaires : pose et raccordement des équipements sanitaires - pose et raccordement des équipements sanitaires - pose et raccordement des équipements de chauffage - préparation à la mise en service des équipements de chauffage, sanitaire et renouvellement d'air (14 semaines). Période en entreprise (2 semaines). Module 2. Installer et assurer la mise en service des équipements thermodynamiques dans des locaux d'habitation et tertiaires : pose et raccordement des équipements thermodynamiques - mise en service un équipement thermodynamique (7 semaines). Module 3 (partie 1). Adapter et organiser l'installation d'équipements de chauffage, sanitaire, renouvellement d'air et thermodynamique dans des locaux d'habitation et tertiaires: contrôle et adaptation sur site avant travaux du dossier technique d'exécution d'une installation de chauffage, sanitaire, de renouvellement d'air et thermodynamique dans des locaux d'habitation et tertiaires: organisaril n'installation d'équipements de chauffage, sanitaire, renouvellement d'air et thermodynamique dans des locaux d'habitation et tertiaires (2 semaines). Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : veiller, lors des interventions à ne pas dégrader la performance énergétique des bâtiments (étanchéité), préconiser l'installation d'économiseurs d'eau et l'entretien régulier des équipements pour en optimiser le fonctionnement et la longévité, assurer le tri et la traçabilité des déchets et valoriser les matériaux recyclables, réaliser des aménagements pour les personnes à mobilité réduite. Session d'examen (1 semaine).

Commentaires sur la durée hedmomadaire

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

Commentaires sur la parcours personnalisable

### Validation(s) Visée(s)

Titre professionnel technicien d'installation en équipements de confort climatique - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

### Et après ?

Suite de parcours

# Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00428030	du 01/09/2025 au 17/04/2026	Niort (79)	AFPA NIORT		Non éligible	FPC
00428031	du 20/10/2025 au 12/06/2026	Niort (79)	AFPA NIORT		Non éligible	FPC
00500297	du 26/01/2026 au 18/09/2026	Niort (79)	AFPA NIORT		Non éligible	FPC
00500298	du 09/03/2026 au 30/10/2026	Niort (79)	AFPA NIORT		Non éligible	FPC

00511802	du 08/06/2026 au 29/01/2027	Niort (79)	AFPA NIORT	Non éligible	FPC
00511803	du 07/09/2026 au 23/04/2027	Niort (79)	AFPA NIORT	Non éligible	FPC
00579207	du 04/01/2027 au 27/08/2027	Niort (79)	AFPA NIORT	Non éligible	FPC
00622886	du 08/03/2027 au 29/10/2027	Niort (79)	AFPA NIORT	Non éligible	FPC
00622887	du 03/05/2027 au 07/01/2028	Niort (79)	AFPA NIORT	Non éligible	FPC
00622888	du 12/07/2027 au 17/03/2028	Niort (79)	AFPA NIORT	Non éligible	FPC
00622889	du 20/09/2027 au 19/05/2028	Niort (79)	AFPA NIORT	Non éligible	FPC
00622890	du 22/11/2027 au 21/07/2028	Niort (79)	AFPA NIORT	Non éligible	FPC
00622891	du 10/01/2028 au 08/09/2028	Niort (79)	AFPA NIORT	Non éligible	FPC
00622892	du 13/03/2028 au 10/11/2028	Niort (79)	AFPA NIORT	Non éligible	FPC
00622893	du 24/04/2028 au 15/12/2028	Niort (79)	AFPA NIORT	Non éligible	FPC